

VILLE D'HERIN

59195

Tel. 03.27.20.06.06

Fax 03.27.20.06.07

**Compte-rendu du**

**Conseil Municipal du 25 Mars 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 25 Mars à 17 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 18 Mars s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en la Salle des Fêtes, sous la présidence de **Monsieur Jean-Paul COMYN, Maire.**

**Etaient présents :** COMYN Jean-Paul, SAUVAGE Joël, ZOCCALI Claudine, BOITTIAUX Daniel, HOUREZ Pauline, MORTREUX Jean-Marc, SANS Patrick, HOUREZ Dominique, BAJEART Christine, NICODEME Hervé, LASSELIN Marie-Jeanne, FLOUQUET Jacqueline, PAQUE Marie-Cécile, DUDKOWIAK Claudine, LECOMTE Hugues, FILMOTTE Mathieu, BARBIEUX Julien, BASSEZ Michel, APRILE Corinne, DEPRET Annabelle, LAUDE Michel.

**Excusés ayant donné procuration :**

|                       |   |                       |
|-----------------------|---|-----------------------|
| KERN Claudine         | à | LASSELIN Marie-Jeanne |
| SCHERER Murielle      | à | ZOCCALI Claudine      |
| DAMIEN Jean-Marc      | à | NICODEME Hervé        |
| CHOQUET Jean-Pierre   | à | FLOUQUET Jacqueline   |
| VALIN Jean-Christophe | à | DEPRET Annabelle      |
| PASEK Florent         | à | BASSEZ Michel         |

**Secrétaire de séance : BARBIEUX Julien**

**17 h 40 : Arrivée de Monsieur PASEK au vote du Compte Administratif 2020**

## ORDRE DU JOUR

### **FINANCES – PERSONNEL COMMUNAL**

- 1- COMPTE DE GESTION 2020
- 2- COMPTE ADMINISTRATIF 2020
- 3- AFFECTATION DES RESULTATS 2020
- 4- TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021
- 5- BUDGET PRIMITIF 2021
- 6- RIFSEEP – TECHNICIEN
- 7- CHARTE INFORMATIQUE

### **DIVERS**

- 8- MOTION DEMANDANT L'OUVERTURE EN URGENCE D'UN MINIMUM SOCIAL POUR LES JEUNES

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

INFORMATIONS DU MAIRE

COMMISSIONS MUNICIPALES

Une présentation de l'opération « Zéro Déchets » est réalisée par le SIAVED.

Il est procédé à l'appel des Conseillers Municipaux. Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

**Monsieur Julien BARBIEUX** est nommé Secrétaire de séance.

Afin de respecter les règles sanitaires liées à la crise actuelle, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de tenir la réunion en huis clos.

Le Conseil Municipal accepte à l'Unanimité.

**Monsieur le Maire** invite les membres du Conseil Municipal à faire part de leurs remarques quant au Procès-Verbal de la séance du 11 Février 2021.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'Unanimité.

**Monsieur le Maire** propose l'ajout d'un projet de délibération à l'ordre du jour : celui-ci porte sur une demande de subvention relative à l'Aide Départementale Villages et Bourgs (ADVB) dans le cadre du passage en LED de l'éclairage public.

L'Assemblée accepte à l'Unanimité de délibérer sur ce nouveau projet. Il est décidé le soumettre au vote en premier point.

## **FINANCES – PERSONNEL COMMUNAL**

### **1- DEMANDE DE SUBVENTION ADVB DANS LE CADRE DU PASSAGE EN LED DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Considérant le projet de passage en LED de l'éclairage public à Hérin, le Conseil Municipal, à l'Unanimité:

- approuve le projet susnommé,
- décide de solliciter auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Nord l'octroi de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs, pour cet investissement.

Sont soumis à l'adoption par le Conseil Municipal :

### **2- COMPTE DE GESTION 2020**

**L'Assemblée se prononce comme suit :**

**Pour : 26**

**Abstention : 1**

### **3- COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

**17 h 40 : Arrivée de Monsieur PASEK**

**Présents : 22**

**Procurations : 5**

**Monsieur le Maire** laisse la présidence à **Monsieur SAUVAGE** pour le vote du Conseil Municipal qui s'exprime comme suit :

**Pour : 25**

**Abstention : 1**

**Monsieur le Maire** reprend la présidence de l'Assemblée.

#### 4- AFFECTATION DES RESULTATS 2020

**L'Assemblée se prononce comme suit :**

**Pour : 26**

**Abstention : 1**

#### 5- TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

**L'Assemblée décide à l'Unanimité de maintenir et fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition Communaux pour l'année 2021 :**

**Taxe d'habitation : 26.10 %**

**Foncier bâti : 26.85 %**

**Foncier non bâti : 105.88 %.**

#### 6- BUDGET PRIMITIF 2021

**Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de Budget Primitif 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :**

- Section de Fonctionnement 3 512 322, 38 €
- Section Investissement 1 786 238, 21 €
- Total du Budget 5 298 560,59 €.

**Le Conseil Municipal procède au vote comme suit :**

**Pour : 21**

**Abstentions : 6**

#### 7- RIFSEEP - TECHNICIEN

**Il est proposé au Conseil Municipal d'instaurer le RIFSEEP pour le grade de technicien.**

**L'Assemblée procède au vote comme suit :**

**Pour : 22**

**Abstentions : 5**

#### 8- CHARTE INFORMATIQUE

**L'Assemblée adopte à l'Unanimité le projet de charte portant sur les règles d'utilisation des ressources informatiques et moyens téléphoniques de la Mairie d'Hérin dont l'objectif est de favoriser un usage optimal de ces ressources en**

termes de sécurité, de confidentialité, de performance, de respect de la réglementation et des personnes.

## DIVERS

### 9- MOTION DEMANDANT L'OUVERTURE EN URGENCE D'UN MINIMUM SOCIAL POUR LES JEUNES

En conséquence de la crise sanitaire, il est proposé au conseil municipal une motion de soutien à la création en urgence d'un minimum social inconditionnel ouvert au 18-25 ans.

**Le Conseil Municipal s'exprime comme suit :**

**Pour : 6**

**Abstentions : 21**

### DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

- Signature d'un contrat de fourniture en électricité pour la Plaine Sportive avec la société EDF à Lille ;
- Signature d'un contrat de maintenance pour les logiciels compta M14 et paie du personnel avec la société AFI à SAMMERON pour un coût annuel de 824,80 euros HT,
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passés sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP,
- Signature d'un contrat de vérification périodique obligatoire des bâtiments (électricité, alarme, chauffage...) et des systèmes de levage avec la société VERITAS à VALENCIENNES jusqu'au 31/12/2023 pour un coût prévisionnel :
  - o 2021 : 4 691.25 euros HT,
  - o 2022 : 4516.25 euros HT,
  - o 2023 : 5 375.00 euros HT,
- Signature d'un contrat de fourniture en électricité pour la Maison Médicale et la Mairie avec la société EDF à LILLE,
- Signature d'un contrat d'audit et de suivi des contrats d'assurances de la Ville avec la société B.A.C.S. Bustin Audit Conseil Suivi à Vieux-Condé, pour un montant de 3 900 euros HT.

### INFORMATIONS DU MAIRE

Sont présentés les comptes-rendus des commissions municipales suivantes :

- Fêtes du 26/01/2021,
- Urbanisme, Cimetière du 1<sup>er</sup>/02/2021,
- Communication du 02/02/2021,
- Enfance, Jeunesse du 12/02/2021,
- Finances du 25/02/2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.

Le Secrétaire de séance,

Julien BARBIEUX



Le Maire,

Jean-Paul COMYN

